

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 52, Rue St. Gabriel.

SOMMAIRE.—Chronique.—Une neuvaine au tombeau de St. Patrice.—De l'Émigration, par le Révérend Messire S. Tassé, Curé de St. Rémi.—Pèlerinage à Jérusalem, par M. Raymond.—Les suites d'une adoption, (suite).

Chronique.

SOMMAIRE.—La St. Patrice à Montréal.—Préparatifs de défense contre les Fenians.—État des forces dont dispose le Gouvernement Canadien.—La salubrité publique.—Nécessité des abattoirs publics.—Révolution à Bucharest.—Crise en Prusse.—Faits divers.

La rumeur prêtait à la confraternité fénienne des États-Unis l'intention de frapper un grand coup sur le Canada le jour de la St. Patrice, fête patronale de l'Irlande. Cependant, la chronique de la quinzaine a le bonheur de n'avoir aucun fait semblable à consigner sur ses registres. Le 17 mars n'a vu que des démonstrations fort pacifiques et même très-loyales. A Montréal, surtout, la soumission à l'autorité constituée a été prêchée du haut de la chaire de St. Patrice, formellement acclamée dans la personne du représentant de Sa Majesté au balcon du St. Lawrence Hall par toute la procession hibernienne, et reconnue comme un devoir dans tous les discours prononcés ce jour-là. Les démonstrations hostiles de l'autre côté des lignes ont été insignifiantes. Aussi l'excitation paraît-elle passablement calmée dans ce moment, bien que le gouvernement n'ait pas encore jugé à propos de diminuer ses préparatifs de défense. Pendant que nos banques et nos marchands se préparent par des souscriptions à donner des témoignages d'encouragement et de reconnaissance à nos braves volontaires, l'organe des Fenians à New-York affecte de rire de nos alarmes et insinue qu'elles n'ont aucune raison d'être. Il faut donc conclure que ces agitateurs veulent et ne veulent pas envahir notre territoire.

Voici, d'après un journal bien renseigné, l'état des forces dont le gouvernement canadien dispose dans ce moment pour protéger le pays en cas d'agression :

« Premièrement, il y a dans les différentes parties de la Province de 8,000 à 10,000 hommes de troupes

régulières de l'armée anglaise. Secondement, il y a 11,000 volontaires canadiens d'appelés pour le service de la frontière. Et il doit être remarqué que ces hommes étaient sur pied douze heures après avoir été notifiés — promptitude qui n'a jamais été dépassée dans aucun autre pays, si toutefois elle a été égalée : et ceci peut être considéré comme une preuve des sentiments de la population. Il y a, de plus, 15,000 volontaires complètement armés et exercés, pourvus de munitions et d'accoutrements, prêts à sortir sous un avis d'une heure, au moment que le signal en sera donné par le ministère. A part ces volontaires, il y a 80,000 hommes qui ont été tirés au sort pour le service de la milice, qui sont prêts à répondre à l'appel, si le gouvernement le croit nécessaire, pour aller soutenir les volontaires et les troupes régulières. De plus, il est digne de remarque que le gouvernement est accablé d'offres de service, chaque jour, de la part d'hommes de toutes les parties du pays, qui sont mécontents de ce qu'on n'accepte pas leurs services. Mais le gouvernement a fait ce qu'il a cru suffisant. Ce fait est néanmoins digne d'intérêt en ce qu'il fait connaître le caractère du pays. Ces offres viennent en grande partie de la part d'hommes qui ont été volontaires et qui ont quitté le service ; mais ils sont bien exercés et n'ont pas oublié l'exercice. Il est bon de remarquer qu'il existe dans le pays 20,000 à 30,000 hommes de cette catégorie. En somme, la situation doit inspirer la plus grande confiance. »

— La salubrité publique est une question dont les autorités ont grandement raison de se préoccuper dans ce moment, et notre gouvernement ne l'a pas oubliée. Une commission médicale vient de siéger dans la capitale, et son rapport sur les moyens à prendre pour prévenir les dangers du choléra sera bientôt, dit-on, rendu public.

Nos autorités municipales délibèrent également sur l'organisation de bureaux de santé, mais on leur reproche un peu de lenteur dans l'action. On semble solliciter et attendre l'avis des hommes de l'art pour agir ; mais il existe au milieu de nous un danger palpable, sur lequel il n'y a pas deux opinions dans la profession médicale, un danger dont on a beaucoup parlé, mais qu'on n'a pas encore éloigné de nous : ce sont les abattoirs privés au milieu des populations denses de nos faubourgs. Deux villages

viennent de donner à notre cité un excellent exemple sous ce rapport, ceux de Longueuil et de Lachine. Il n'est plus permis aux bouchers d'abattre les animaux dans les limites de ces villages. Sous la domination française, nos villes de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières étaient aussi protégées contre ce grave danger par une loi publique. Pourquoi, dans ce siècle de lumières, ne serions-nous pas aussi prudents, aussi soigneux de notre santé, que l'étaient nos ancêtres et que le sont actuellement les habitants des grandes villes de l'Europe ? Il faut réglementer et même gêner par des restrictions tout commerce qui peut altérer la salubrité de nos grands centres de populations. Et comment une ville peut-elle être tenue dans un état de propreté convenable, tant qu'il sera permis d'y faire entrer sur tous les points les animaux de toute espèce destinés à la boucherie, et dont le sang inonde les pavés, se corrompt dans le sol ou coule dans les égouts dont les émanations deviennent si dangereuses ? Les abattoirs publics sont une nécessité, surtout dans un temps d'épizootie où il est toujours imprudent de laisser aux spéculateurs la liberté d'apporter sans obstacle sur nos marchés des viandes malsaines. On établit une quarantaine ou un cordon sanitaire pour empêcher les hommes atteints de maladies contagieuses d'arriver au milieu de nous, et nous n'aurions pas la même prudence quand il s'agit des animaux dont la chair doit nous servir d'aliment !

— Voici des réflexions fort intéressantes sur une révolution à Bucharest, la clôture d'une session en Prusse et autres complications dans la politique européenne, publiées dans le *Journal des Villes et des Campagnes*, sous la signature de M. Chevè :

“ Il est difficile de croire que le *statu quo* de l'Europe puisse se prolonger longtemps encore, ” disions-nous dans notre dernier numéro ; et, entre autres exemples, nous montrions dans cet article “ les Principautés Danubiennes menacées d'une prochaine transformation. ”

“ A l'instant même où nous écrivions ces lignes, une révolution éclatait dans ce pays et s'y accomplissait sans effusion de sang, grâce à l'accord du peuple et de l'armée. Le prince Couza, dont la troupe avait envahi le palais à quatre heures du matin dans la nuit du 22 au 23, était fait prisonnier et obligé d'abdiquer entre les mains d'une lieutenante ou gouvernement provisoire, nommé par la nation et composé du général Golesco, du colonel Charalambi et de MM. Lascar et Catargi.

“ Le ministère était formé de la manière suivante : Jean Ghika, président, et affaires étrangères ; Mavrogeni, finances ; Démètre Sturla, travaux publics ; Démètre Ghika, intérieur ; le major Lecca, guerre ; Jean Cantacuzène, justice ; C. A. Rosetti, cultes et instruction.

“ Le 23, à trois heures de l'après-midi, la Chambre et le Sénat réunis proclamaient, à l'unanimité, prince de Roumanie, sous le nom de Philippe 1^{er}, le comte de Flandres, frère du roi des Belges. Il y avait des manifestations populaires de joie, la plus grande tranquillité régnait partout, et le soir la ville de Bucharest était brillamment illuminée.

“ Ce fait est d'une extrême gravité, car il engage toute l'Europe ; les Principautés Danubiennes, sous le nom de Roumanie ou de Moldo-Valachie, ayant été placées, en 1856, par le traité de Paris, sous la protection collective des grandes puissances européennes.

“ Ce pays d'ailleurs est convoité à la fois par la Russie, l'Autriche et même la Turquie, qui à diverses époques l'ont déjà possédé en entier et en partie, comme il a aussi été rattaché antérieurement à la Pologne et à la Hongrie.

“ L'œuvre de 1856, de 1858, de 1859 et de 1861 est aujourd'hui brisée. Comment la reconstituer ? C'est là une immense question.

“ Si, de ce côté, les difficultés et les complications sont graves, elles ne le sont pas moins du côté de la Prusse.

M. de Bismarck a signifié à la Chambre son congé par cette raison, péremptoire à ses yeux, qu'elle se permet d'être d'un autre avis que le sien, et de ne pas obéir docilement à ses volontés. Il déclare tout simplement que ses décisions sont nulles et non avenues, et que la Constitution, la représentation nationale, le pays entier, c'est lui, M. de Bismarck. Il est difficile, on le voit, d'y mettre moins de gêne.

“ Pris à l'improviste par cette ordonnance inattendue de clôture, le président de la chambre en a appelé au peuple en vue d'une crise définitive, par ces paroles solennelles : “ La mesure gouvernementale me fait présumer que c'est notre dernière séance. Je désire que le peuple prussien se tienne derrière ses députés et puisse conserver la Constitution saine et sauve comme jusqu'à présent. Les mesures auxquelles il faut probablement nous attendre dans un délai prochain ont déjà été indiquées pendant la durée de la session. Continuons à soutenir le droit, la loi et la Constitution. Séparons-nous au cri de : “ Vive le roi ! ”

“ Les députés ont alors quitté la salle au milieu d'une vive agitation.

“ Que va faire ce peuple prussien auquel la Chambre en appelle pour sauver la loi, le droit, la Constitution, et auquel elle annonce dans un délai prochain des mesures qui seront la dernière violation de ces droits, de ces lois, de cette Constitution ? Tout n'est-il pas à redouter ?

“ Ce qui est certain, c'est que les institutions constitutionnelles n'existent plus en Prusse. Comme l'a dit M. Grabow, c'est la dernière séance du Parlement. En appeler de nouveau aux électeurs au mois d'octobre, selon les termes de la Constitution, c'est pour le gouvernement se replacer dans la même situation, sans cesse aggravée, et d'où il ne peut déjà sortir aujourd'hui que par un coup d'Etat. Ce n'est donc pas seulement la clôture du Parlement, mais la clôture du régime parlementaire qui a été prononcée le 23 février.

On voit qu'à ne considérer même que deux points de l'Europe, la Moldo-Valachie et la Prusse, la situation y subit, en deux jours seulement, de sérieuses atteintes et de graves complications. Nous ne parlons ni de la crise qui ébranle en ce moment l'Italie, la Grèce, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche, ni de l'insurrection irlandaise, ni de la question des Duchés, ni de celles de Pologne, de Syrie, et de mille autres dont l'énumération serait fatigante.

— Le 23 février, a eu lieu à Nancy la fête commémorative de la réunion à la France de la Lorraine et du Barrois.

Après neuf siècles d'une existence séparée, plus ou moins intermittante, à partir de son premier roi. Lothaire; après sept cent dix-huit années, en tout cas, d'une autonomie régulière, depuis son premier duc héréditaire, Gérard; — la Lorraine, sous son dernier roi (Stanislas,) était encore censée indépendante et libre, parmi les Etats de l'Europe; elle avait ses ambassadeurs chez les puissances; elle prenait et recevait officiellement le titre de *nation*. Et Rome, ce centre d'enregistrement des peuples de la chrétienté, voyait encore dans ses murailles l'église nationale de Saint-Nicolas des Lorrains, jouir des mêmes droits et honneurs que Saint-Louis des Français.

C'est le 23 février 1766 que la Lorraine; en perdant son dernier monarque, abdiqua pour toujours son autonomie. Cette province forme aujourd'hui un des plus beaux fleurons de la couronne de France.

— Les dernières nouvelles de Constantinople relatives à l'achèvement du canal de Suez sont des plus favorables. La Porte ottomane se montre très-satisfaite et l'administration égyptienne ne l'est pas moins. Des décorations en grand nombre ont été distribuées par le vice-roi aux principaux chefs des travaux du canal. M. de Lesseps a reçu pour sa part les insignes de grand-officier de l'ordre de Medjidié. L'ingénieur en chef du canal, M. Voisin, a été fait bey. Enfin, l'on n'a plus à craindre que cette œuvre, qui intéresse le monde entier, rencontre aucun obstacle de la part de ceux qui s'en étaient montrés jusqu'ici les adversaires les plus acharnés.

— Un incident qui s'est passé ces jours derniers dans le salon d'un des plus riches banquiers de Nice est ainsi rapporté par la France :

On dansait, malgré le carême, et vers dix heures, les quadrilles étaient en pleine animation, lorsqu'on annonce M. le marquis de Pach, un touriste cinq fois majeur.

Aussitôt, le roi de Bavière, qui assistait à la soirée, le roi de Bavière, de deux lustres et demi plus jeune que le marquis, s'est avancé pour faire la bienvenue à l'ancien page du roi Louis XVI, qui, d'ailleurs, vif et alerte, possède encore, comme on dit, bon pied, bon œil, et un organe qu'envierait un jeune colonel de cavalerie.

Le roi, causeur aimable, a pris à partie le marquis, et, après l'avoir félicité sur sa belle santé, l'a interrogé curieusement sur la tenue des pages et sur le service de la coiffure à cette époque.

— Le roi Louis XVI était mon parrain, a ajouté Sa Majesté avec un certain orgueil.

— Sire, a répondu le général en se redressant, et en élevant la voix pour se faire entendre de son auguste interlocuteur, c'est à pareil jour, en 1786, que je suis monté pour la première fois à cheval, pour escorter le roi et la reine à Versailles.

Le filleul de Louis XVI s'est incliné devant ce doyen de l'aristocratie européenne, qui lui rappelait un souvenir de la cour de France à quatre-vingts ans de distance.

Combien pourront en dire autant? — On vit si vite aujourd'hui!

— On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes* :

“ Les avis de Tripoli et de Syrie vont jusqu'au 13 février. Ils confirment les détails de la victoire remportée à Bénachi par les Maronites. Aucun combat n'a eu lieu depuis.

“ Les communications avec la Montagne étaient toujours fort difficiles. Les milices du Liban s'étaient dispersées; et les soldats turcs avaient tué par vengeance plusieurs de ces miliciens et deux religieux maronites.

“ Joseph Karam avait écrit à Daoud et au commandant de la station française pour expliquer les événements et témoigner de ses intentions pacifiques. Le consul de France, nous le disons avec un profond regret, semblait peu disposé à continuer les grandes traditions de notre protectorat, et insistait pour que les montagnards catholiques se soumissent immédiatement aux Turcs. Dervisch pacha allait arriver avec des pouvoirs extraordinaires.

“ Que devient donc notre influence, autrefois si puissante, dans le Liban? L'action de l'Angleterre et de la Russie a-t-elle enfin complètement prévalu sur la nôtre? Ne ferons-nous rien pour cette nation catholique, et nous dirions presque française, qui, depuis saint Louis, est notre alliée si fidèle et notre sentinelle avancée en Syrie et en Orient? Non, répétons-le, il est impossible que la France l'abandonne ainsi à la haine et à la vengeance des Turcs.

— Un projet dont on a beaucoup parlé et même beaucoup plaisanté—celui d'un tunnel sous-marin passant sous la Manche et menant les voyageurs de France en Angleterre par un chemin de fer souterrain—n'est nullement abandonné. On sait qu'un ingénieur, M. Thomé de Gabond, a longuement écrit à ce sujet. Des ingénieurs anglais, en ce moment à Paris, ont le projet d'obtenir de l'Empereur l'autorisation de creuser de ce côté du littoral pour se rendre compte de la profondeur à laquelle doit avoir lieu le percement du tunnel.

Une Neuvaine au Tombeau de Saint Patrice.

IMITÉ DE POÉSIES IRLANDAISES.

“ Sous le règne d'Henri II d'Angleterre, le chevalier normand Jean de Courey contribua vaillamment à soumettre à la domination anglaise la province d'Ulster, en Irlande: cette conquête fut le prix de sept combats dans lesquels Courey, cinq fois vainqueur, ne subit que deux échecs. Ses démêlés avec le roi Jean Sans-Terre et le fameux Hugues de Sacy (le connétable de Ches-

ter) furent marqués par de brillants faits d'armes, et il est un des héros historiques de l'Irlande, si riche en gloires militaires. L'épisode qui donna lieu au récit qu'on va lire est un souvenir encore vivant, même aujourd'hui, à Downpatrick et dans toute la contrée qui s'étend d'Innisshowen à Innisherkin.

Un soir, après souper, dans le château de Mainooth, le comte Gérard disait à son barde Neelan :

— Je suis las de tes légendes de saints et d'ermîtes, de veuves inconsolables et de nonnes austères. Tu n'as pas égayé notre veillée; tu ne nous as pas appris la moindre aventure de chasse ou de guerre; voudrais-tu faire de moi un moine?... Laisse en repos les pieux personnages du temps présent et du temps passé, et raconte-moi les exploits des vivants ou des morts.

— Seigneur comte, vous serez obéi, répartit le barde Neelan, et vous verrez que vos reproches sont injustes. Je ne prétends pas transformer votre salle de banquet en réfectoire de monastère, mais des légendes de sainteté peuvent en même temps être des légendes guerrières, un chevalier peut être brave et dévot, dire son chapelet et se battre comme le Normand Jean de Courcay se battait dans notre pays, il y a bien des années.

Les plus hardis champions auraient hésité à se mesurer contre Courcay à pied ou à cheval, dans la lice d'un duel à fer émoulu, en compagnie d'archers dans la plaine ou derrière les créneaux d'une tour. Il maniait terriblement bien la massue, et la préférait aux haches de Nuremberg et aux épées de Tolède. Le lendemain d'une bataille, quand on comptait sur le terrain des centaines de morts dont les membres étaient brisés et broyés, on se disait : "Voilà les traces du passage de Jean de Courcay."

Il avait la stature de Goliath et l'âme de David : tel était le conquérant de l'Ulster. Hugues de Sacy lui-même, le redouté connétable (1) fut si jaloux de ses succès, qu'il devint son ennemi mortel. Il l'assaillit la lance au poing, il lui tendit des embuscades, il excita contre lui le courroux du roi d'Angleterre; mais l'intrépide Courcay, la massue à la main, défiait les attaques, méprisait les ruses et chevauchait impunément de jour ou de nuit, à travers les domaines de son rival.

L'audacieux chevalier avait à s'accuser devant Dieu de quelques péchés, et, pour les expier, il avait prononcé le vœu d'aller en pèlerinage faire une neuvaine au tombeau de saint Patrice. Il quitta donc la cuirasse pour le froc du pénitent, et s'en alla habiter un cloître au lieu d'un camp, écouter le tintement des cloches au lieu des fanfares de la trompette, réciter le rosaire et s'agenouiller au pied de chaque croix.

La nouvelle en fut transmise à Hugues de Sacy dans son manoir de Durragh, et aussitôt il fit partir à minuit vingt soldats, armés de pied en cap, vingt rudes soldats du comté de Meath, tous éprouvés dans les plus périlleuses rencontres, et qui tous jurèrent l'un après l'autre de lui amener Courcay mort ou vif.

Déjà le soleil descendait à l'horizon, et les brumes du crépuscule recouvraient la ville de Downpatrick où nous vénérons les reliques de notre apôtre. Le pèlerin, fati-

gué par de longues journées de jeûne et d'oraison, était assis, pensif sous le sombre porche de l'église, quand tout à coup il entend retentir au lousous la voûte, un bruit qui le fait tressaillir, un bruit familier à son oreille, le bruit d'une troupe de cavalerie au galop.

Il se lève, monte sur un tertre où se dressait une antique et massive croix de chêne, et appuyé sur cette croix, il cherche à reconnaître d'où viennent ces cavaliers.

— C'est lui, c'est lui, s'écrie leur guide; nous le tenons! Ah! Courcay, tu as bien fait de venir à confesse, car voici ta dernière heure!...

Le cœur du chevalier s'éveille et s'enflamme sous la robe du pénitent. Il songe à l'honneur de son blason, à tous ses combats, à tous les ennemis dont il a si souvent triomphé!... Il est sans armes, mais il a son courage, et ce courage se sent d'autant plus fort qu'il a confessé ses fautes et en a reçu l'absolution.

— Jean de Courcay ne se laisse pas tuer comme un lâche, répondit-il d'une voix de tonnerre; me prenez-vous pour un cerf aux abois?... Avant de songer à m'ôter la vie, assassins, songez à défendre la vôtre. Malheur à qui essaiera de me barrer le chemin!...

Il arracha de sa base la croix colossale, il la fait tournoyer dans l'air; il a retrouvé là sa bien-aimée massue, et le chef des meurtriers tombe mort à sa première atteinte.

Il multiplie ses coups à mesure que le cercle des agresseurs se resserre pour l'envelopper. Il rompt et met en pièces les piques, les casques et les boucliers. Douze fois il élève et abaisse son bras armé de la croix, et douze de ses adversaires sont renversés devant lui. Frappés de terreur, les autres tournent bride et fuient loin de Jean de Courcay qui, resté seul, replanta la vieille croix tout ensanglantée, recommença les dizaines de son rosaire interrompu, et y ajouta autant de *Pater* et d'*Ave* qu'il venait d'abattre d'ennemis.

Maintenant, seigneur comte, ne vous ai-je pas obéi, et continuerez-vous à vous plaindre de mes légendes de dévotion? Les pèlerinages nuisent-ils aux prouesses? Qué vous en semble?...

— J'aime fort cette histoire, mon cher Neelan, répliqua le comte Gérard, elle est noble et édifiante!... Nos révérends pères en Dieu recommandent à chaque chrétien de porter résolument sa croix, et, sur mon honneur, il faut avouer que Jean de Courcay a bien porté la sienne!

L'auteur des *Souvenirs d'un voyageur*.

VTE. DE NUGENT.

DE L'ÉMIGRATION.

Commencer un écrit sous ce titre, c'est presque annoncer qu'on va dire des lieux communs. Il y a si longtemps en effet qu'on parle et qu'on écrit sur l'émigration! Cependant faudrait-il accuser de rabacheries ceux qui en reviennent encore à ces éternels émigrants? Non; car il nous semble que les sujets traités dans les journaux et les revues doivent être amenés, par les circonstances, à peu près comme les remèdes sont déterminés en conséquence des maladies que les médecins rencontrent chez leurs patients.

Alors, s'il faut se plaindre de quelqu'un ou de quelque chose, ce doit être d'abord de cette émigration elle-

(1) Les chroniques anglo-normandes du douzième siècle ont des pages consacrées aux faits et gestes du connétable de Chester: il conquit, au nom du roi Henri Plantagenet, le comté de Meath en Irlande; sa sœur, Rose de Sacy, épousa Gilbert de Nugent, dont les fils formèrent le comté de West-Meath.

même, sorte de maladie chronique, qui, depuis l'établissement du pays, lui a fait subir, de temps à autre, des pertes plus ou moins sensibles; puis de ceux qui, attribuant à des causes imaginaires, et qui, s'en faisant une arme contre notre avenir national, l'encouragent par leurs paroles ou leurs écrits; puis enfin, de ceux qui, connaissant les causes et les remèdes, négligeraient cependant de faire disparaître les unes et d'appliquer les autres dans la mesure du possible, laissant le mal s'aggraver toujours davantage.

Il nous semble donc utile de reprendre et de retourner en tous sens cette question, d'en examiner les différentes faces, et d'appeler l'attention publique sur les sujets nombreux qui s'y rattachent.

Pour mieux apprécier les causes et les résultats de l'émigration, il faut d'abord en connaître l'histoire. Commençons donc par une esquisse historique.

I

Ce n'est pas de nos jours seulement, mais depuis son berceau que notre pays a subi, dans sa population, l'épreuve de continuelles déperditions.

On sait en effet qu'un des motifs qui engagèrent la France à coloniser le Canada, était le commerce des pelleteries. De là ces postes établis à de larges intervalles pour faciliter et surveiller ce commerce. Delà encore ces colons qui, à raison de la connaissance qu'ils avaient du pays et des indigènes, étaient engagés pour faire la traite, et qu'on arrachait ainsi, par l'appât du gain, au défrichement des terres.

Ces hardis pionniers, connus sous le nom de *coureurs de bois*, visitaient les bourgades sauvages, et parcouraient ainsi des distances énormes, remontant l'Ontario, le St. Laurent, les grands lacs, et battant les immenses plaines de l'Ouest. Or, dans ces courses lointaines et périlleuses, plusieurs périssaient soit de misère, soit par accident; d'autres, prenant goût à cette vie aventureuse et vagabonde, se mêlaient aux tribus sauvages pour ne plus s'en séparer; d'autres enfin, se groupant autour d'un poste déjà établi, ou en établissant un nouveau, se fixaient dans ces lieux qu'on appelait alors *les pays d'en-haut*, le Far-West des Anglais, et se mariaient le plus souvent avec des femmes sauvages. C'est de là que tirent leur origine plusieurs villes importantes des États-Unis.

Est-il besoin de dire que plusieurs de ces coureurs de bois, éloignés de tout contrôle de la famille et des secours religieux, dissipaient en quelques jours les profits de leurs longues courses, et soulevaient, à cause de leurs excès de débauche, des plaintes jusque dans les dépêches des rois de France et des gouverneurs du Canada?

C'est pourquoi on fit en différents temps des règlements pour discipliner les coureurs de bois, en diminuer le nombre et régulariser la traite. C'est ainsi que d'après une ordonnance de Louis XIV, en 1673, ils devaient être nantis par le gouverneur d'une permission, qu'on appelait *congé*. Ces *congés* étant achetés et transportables, devinrent un objet de commerce, et le but de leur création fut manqué. Aussi, en 1676, nouvelle ordonnance: plus de *congés* pour aller à la traite des pelleteries dans les habitations des sauvages et la profondeur des bois, à peine pour les contrevenants de confiscation des marchandises et des pelleteries, et de

2000 livres d'amende, et peine afflictive pour la récidive.

Mais les coureurs de bois, se procurant des *congés* pour la chasse, éludaient l'ordonnance de 1676. Douc la chasse hors l'étendue des terres défrichées et habitées et une lieue à la ronde fut défendue par celle de 1678, laquelle fut modifiée l'année suivante: les gouverneurs purent délivrer des permissions de chasser (sur toutes les terres) depuis le 15 janvier jusqu'au 15 avril de chaque année, sauf l'observation des ordonnances touchant la traite.

Cependant on voit dans un édit de 1681 que la plupart des contrevenants aux dites ordonnances n'ayant pas été punis ou n'ayant payé que de légères amendes, plusieurs ont continué la traite comme auparavant. En conséquence, les *congés* sont remis en vigueur, et sanctionnés par la peine du fouet d'abord, et celle des galères à perpétuité pour la récidive. Dans le même temps, le roi proclame une amnistie générale pour ceux qui "*engagés dans ce commerce illicite (et c'étaient la plupart des habitants), avaient abandonné leurs maisons et la culture de leurs terres pour éviter les peines qu'ils avaient encourues.*" Toutefois cette proclamation n'ayant pas obtenu tout l'effet désiré, et plusieurs ayant encore couru dans les bois sans *congés*, la même amnistie est accordée de nouveau en 1714, en 1716 et en 1737. Dans celle de 1716, une peine de confiscation et d'amende est portée contre les marchands qui équipent de marchandises et autres effets les traiteurs sans *congés*.

Il est bon d'observer ici que la traite des pelleteries ne se faisait pas sans celle des marchandises et surtout des boissons fortes, qu'on troquait avec les sauvages. Mais en 1679, un édit spécial défendit sous des peines sévères de porter des vins et de l'eau-de-vie dans les habitations des sauvages. On connaît assez les motifs de cette défense.

Pour nous faire une plus juste idée de la funeste influence exercée par le fait des coureurs de bois sur les déperditions de la population canadienne, jetons un coup d'œil sur l'étendue des pays occupés par les postes français; et rappelons-nous que si, la raison politique s'unissant à la raison commerciale, on voulait, dans leur établissement, prendre possession des terres, à titre de priorité de découverte, et d'assurer l'alliance des indigènes, on n'oubliait pas non plus l'autre but: la traite avec les indigènes. Chaque commandant, et même chaque employé du gouvernement, dans les derniers temps du régime français, devenait un traiteur.

Dès les premiers temps de la colonie, les cinq grands lacs furent visités par les troqueurs; et on établit successivement des postes à l'Isle de Michillamakinac, à la Baie des Puants (Green Bay, Wisconsin), au Sault Ste. Marie un peu plus haut que Michillamakinac, à Michipicoton, au nord du lac Supérieur. Le poste de Détroit fut établi vers 1680, et dès 1687 le sieur Du Luth y commandait, ayant sous ses ordres une cinquantaine de coureurs de bois qui faisaient la traite. Au sud-ouest on voit de bonne heure des postes au sud des lacs Ontario, Erié, Michigan, à Niagara, à Chicago, sur l'Illinois, sur le Mississippi, à Vincennes (vers 1700), et enfin à Pittsburgh (fort Duquesne, bâti en 1754); une soixantaine d'années après l'érection du fort Frontenac (Kingston), M. de la Galissonnière établit ceux de Toronto et de la Présentation (Ogdensburg).

Dans l'immense vallée du Mississippi, une suite de forts reliait, par les deux routes de l'Ohio et de l'Illinois, le Canada à la Louisiane, où plusieurs colons canadiens allèrent s'établir. Enfin, en 1738, la Vérendrye, partant du lac Supérieur, longea le lac Winnepeg, traversa la Rivière-Rouge, et, se dirigeant toujours à l'ouest dans le but de parvenir à l'océan Pacifique, qu'on appelait alors *la mer d'ouest*, remonta la rivière Assiniboine jusqu'à cent lieues de son embouchure, dans la Rivière-Rouge. Toutes ces contrées furent ouvertes à la traite par une suite de petits forts.

C'est pour toutes ces raisons de politique, d'exploration et de commerce que la petite colonie du Canada fut trop souvent affaiblie par des essaims d'émigrants, qui se dispersèrent dans l'ouest et y laissèrent çà et là des groupes dont on retrouve encore aujourd'hui quelques-uns avec la langue et les traditions de leurs ancêtres. On retrouve aussi quelques tribus sauvages qui se font gloire de descendre des Canadiens.

L'absorption faite chaque année de la partie la plus vigoureuse de la population par l'entraînement des coureurs de bois, dont l'intendant Duchesneau estimait approximativement le nombre à 800, en 1680, fut pour le peuplement du Canada un vrai fléau, qui semble avoir étonné et découragé Louis XIV et son ministre Colbert. Les effets en parurent surtout sensibles dans la seconde moitié du dix-septième siècle et les premières années du dix-huitième. Plus tard, ils furent moins remarquables, sans doute parce que la population était devenue plus considérable. A cette époque, il ne sortait plus guères de coureurs de bois du district de Québec : ils se recrutaient un peu dans celui des Trois-Rivières, mais surtout dans celui de Montréal, dont la ville, ainsi que le village de Lachine, devint le centre du commerce des fourrures.

Et même dans ce dernier district, les engagements finirent par se faire presque exclusivement dans la classe des jeunes gens de 20 à 28 ans. C'était un usage déjà fortement entré dans les mœurs canadiennes, vers les derniers temps de la domination française, de faire quelques voyages dans *les pays d'en haut* avant de s'établir ; les courses lointaines passionnaient la jeunesse, et remplissaient les souvenirs du vieil âge. Cependant la qualification de *coureurs de bois* avait fait place à celle de *voyageurs* ; et, pour exprimer qu'un jeune homme était allé dans l'ouest, on disait : *il voyage*, ou bien : *il est en voyage*.

Les voyages continuèrent sous la domination anglaise : nous en parlerons plus loin.

Un autre fléau pour le peuplement du Canada sous la domination française, fut la désertion à la Nouvelle-Angleterre. Connaissant les vives antipathies entre les deux colonies voisines, on aurait peine à croire que la désertion ait fait subir des pertes considérables à notre population, si les plaintes nombreuses des gouverneurs et les documents anglais et français n'étaient là pour en attester la triste réalité. L'un de ces gouverneurs, M. de Callières, avait même, dans son plan d'envahissement des colonies anglaises, ouvert une catégorie spéciale pour les nombreux déserteurs qu'il pensait y trouver.

Mais quelle raison pouvait pousser nos colons à passer chez les Anglais ? Les plus grands bénéfices qu'ils faisaient en vendant leurs pelleteries dans les colonies anglaises : car là, le commerce était libre, tandis que le privilège ou le monopole furent toujours plus ou moins en vigueur dans la Nouvelle-France ; là, la concurrence

existait entre les acheteurs, qui, pouvant choisir les marchés pour revendre, et payant d'ailleurs moins cher qu'en Canada le fret, les assurances, et les marchandises qu'ils troquaient, offraient de beaucoup plus hauts prix aux porteurs des fourrures. La Nouvelle-Angleterre, ne l'oublions pas, fabriquait elle-même une partie de ses marchandises, qu'elle avait toujours en abondance, et qu'elle fournissait même à plusieurs marchands canadiens. Et quand, plus tard, par une fine politique, elle ferma ses magasins aux Canadiens, elle porta un coup de mort au commerce français parmi les sauvages. C'était donc l'appas du gain qui poussait les Canadiens à la contrebande ; et la crainte des peines rigoureuses établies contre les contrebandiers les portait à la désertion.

Comme on le voit, c'étaient les coureurs de bois qui devaient recruter les rangs des déserteurs : il faut ajouter ceux auxquels leur inconduite faisait craindre le châtiment des lois : témoins Lebeau, Brulé, et plusieurs autres, en particulier, ces dix Canadiens du fort Crève-cœur (Illinois, près de la petite ville de Cahokia), qui comptèrent d'introduire les Anglais dans leur poste. La cause première de la désertion remonte au système ruineux et impolitique du gouvernement français. A côté d'une colonie de marchands et d'industriels, il avait placé un petit peuple chevaleresque, chasseur et guerrier : bientôt le génie des affaires fit déborder les premiers sur le second, qui fut écrasé par le nombre et la richesse. Toutefois, ce ne fut pas sans résistance : après une lutte d'un siècle et demi, tantôt contre les hordes iroquoises, tantôt contre les troupes anglaises ou anglo-américaines, le petit peuple canadien, qui avait été décimé par les guerres, les émigrations, les désertions, les explorations, armant, dans un suprême effort, toute sa population virile, pour combattre encore un contre dix, laissant aux femmes et aux enfants le soin de cultiver quelques coins de ces terres qu'il avait défrichées, tenant, pour ainsi dire, la hache d'une main et l'épée de l'autre ; le petit peuple canadien ne déposa les armes qu'après cinq années de combats héroïques et deux années de famine. Alors, passant sous la domination anglaise, il se vit abandonné par ses anciens chefs : gouverneur, intendant, généraux, officiers, administrateurs, la plupart de ses hommes d'affaires et de profession passèrent en France, en 1760 et 1763. Le clergé seul demeura tout entier avec lui. Voilà quelle fut sa troisième cause d'émigration.

Quoique privés par cette émigration du concours de plusieurs centaines de leurs concitoyens les plus influents, les quelques 60,000 colons qui restèrent en Canada ruinés, mais confiants dans la Providence et forts du sentiment religieux et national, reprirent, avec cette ardeur qu'ils venaient de déployer sur les champs de bataille, la culture et le défrichement de leurs terres, et surmontant des épreuves d'un nouveau genre, ils nous les ont loyalement conservés, ainsi que cette religion, cette langue et ces lois qu'ils affectionnaient si haut, et qu'ils nous ont léguées avec leur sang.

Maintenant, quel pouvait être, à cette époque du changement de domination, le montant de l'émigration canadienne produite par les différentes causes que nous venons d'énumérer ? Il serait impossible de le dire avec précision : on ne peut que donner des chiffres approximatifs. M. Rameau estime celle des coureurs de bois à 35 ou 40 mille hommes. Cette estima-

tion n'est pas exagérée : mais si l'on joint à cette cause d'émigration, celle de la désertion, et laissant de côté l'émigration en France lors de la cession du pays, on pourrait certainement prendre 40 mille pour le chiffre le plus bas des déperditions de la population canadienne par l'émigration, jusqu'en 1760. N'eût été cette malheureuse émigration, nous aurions donc compté cent mille Canadiens au lieu de soixante mille en 1760.

Mais revenons aux voyages dans les pays de l'ouest sous la domination anglaise, et recherchons les pertes qu'ils ont fait subir à notre population.

Après la conquête, le commerce étant ouvert à tous les sujets britanniques, plusieurs négociants anglais entreprirent de faire la traite des pelleteries à leur compte. Marchant sur les traces des colons français, ils prirent des Canadiens à leur service, et expédièrent des canots dans l'ouest. Mais s'apercevant bientôt que la compétition entre eux nuirait à leurs bénéfices, ils se réunirent en société, et formèrent à Montréal leur compagnie du Nord-Ouest, en 1783. Cette compagnie n'employa que des Canadiens et des Iroquois catholiques.

D'un autre côté, la compagnie de la Baie d'Hudson, qui, jusqu'à la conquête, avait borné ses opérations sur les côtes de la Baie, commença à pousser dans l'intérieur des terres, et finit bientôt par établir des comptoirs dans l'Ouest, comme les négociants du Nord-Ouest, et elle aussi prit des Canadiens à son service.

Vers le commencement de ce siècle, un Lord écossais, pair du royaume-uni, Lord Selkirk, ayant beaucoup voyagé et recueilli des informations à Montréal et en Angleterre sur le territoire du Nord-Ouest et sur les opérations commerciales très-lucratives qu'on y faisait, acheta, au retour de ses voyages, un grand nombre de parts en la compagnie de la Baie d'Hudson. Exerçant en conséquence une grande influence dans cette Société, à laquelle la charte octroyée en 1670 par Charles second, donnait la propriété et le commerce exclusifs de tous les territoires arrosés par les rivières et les eaux qui se déchargent dans la Baie d'Hudson, Lord Selkirk obtint en 1811, du comité d'administration, la concession, en fief absolu, de 116,000 milles carrés, sur la Rivière-Rouge et l'Assiniboine, à la charge par sa Seigneurie d'établir sur les terres concédées des colons, parmi lesquels la compagnie pourrait choisir des travailleurs, moyennant certaines conditions.

Quels que fussent les droits de la compagnie et du concessionnaire, celui-ci envoya des colons et surtout des marchandises, des agents et un gouverneur sur ses terres, et voulut s'y prévaloir des dispositions de la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui autorisaient l'arrestation des personnes et la confiscation des marchandises sur toutes l'étendue de ses territoires. Dès lors éclatèrent les dissensions les plus vives entre les deux compagnies rivales du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson : il y eut entre leurs employés et les colons des deux origines, écossaise et française, à la Rivière-Rouge, des rixes nombreuses dans lesquelles plusieurs Canadiens et Écossais perdirent la vie. Ce ne fut qu'après des procès interminables dans les deux Canadas et en Angleterre, qu'on finit par s'entendre et que la compagnie du Nord-Ouest fut réunie à celle de la Baie d'Hudson en 1821.

Depuis lors, la traite fut poussée avec activité et entente sur une échelle de plus en plus étendue.

Après avoir été les pionniers et comme les éclaireurs

des premiers traiteurs anglais, les Canadiens, continuant leurs services, s'acquirent une telle réputation d'activité, de vigueur, d'honnêteté et d'habileté à traiter avec les sauvages, que les bourgeois de la compagnie finirent par estimer autant un Canadien que cinq hommes de toute autre nation. Aussi en eut-elle dans tous ses postes et pour la conduite de tous ses canots ; et l'on sait que jusqu'à ces derniers temps les canots furent les seuls moyens de transport pour les marchandises et les pelleteries.

En 1857, M. J. C. Taché évaluait le nombre des employés de tout grade de la compagnie à 2,000 environ, qui forment à peu près 5,000 âmes, avec leurs familles, dispersés dans une centaine de postes depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Plus de la moitié de cette population est canadienne, et une bonne partie de l'autre moitié est métisse.

Or, il faut lire les lettres des missionnaires, qui ont eu passage dans les canots de la compagnie, pour être frappés du nombre d'accidents qui ont souvent coûté la vie à plusieurs passagers.

Cependant les voyageurs canadiens ont navigué sur toutes les rivières (et elles sont nombreuses) du Nord, du Nord-ouest, de la Colombie et de plusieurs États américains. Poussant toujours en avant, pour les besoins de la traite, ils ont traversé les Montagnes Rocheuses et sont arrivés, les premiers dans cette direction, sur les bords du Pacifique, affrontant des dangers qui ne justifiaient que trop la cruelle devise de l'une des compagnies dont nous avons parlé : "Pro pelle cutem." Dans tous ces lieux on retrouve encore les noms français qu'ils ont donnés aux lacs, aux rivières et aux montagnes : ils restent là pour attester les aventureuses pérégrinations des voyageurs canadiens.

Pérégrinations pénibles, qui ont épuisé bien des forces, abrégé bien des jours, causé même la mort de plusieurs de ceux qui osaient les entreprendre. En pouvait-il être autrement ? Pendant plusieurs années, des centaines de ces voyageurs ont fait, au service des compagnies, la chasse et la traite sur les deux versants des Montagnes Rocheuses ; depuis la Californie jusqu'aux possessions russes, et ensuite, depuis le Pacifique jusqu'à la Baie d'Hudson, et depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Pacifique et jusqu'à la Californie, ils transportaient les pelleteries et les marchandises dans les canots, à la rame ou à la *cordelle*, ou, mettant sur leurs épaules canots, pelleteries et marchandises, ils faisaient les *portages* à travers les bois, les montagnes et les marais. Et ces transports incroyables de l'Est à l'ouest, et du nord au sud de l'Amérique, qu'un même homme a faits plusieurs fois dans la période de son engagement à la compagnie, s'accomplissaient sous une rigueur de commandement non moins incroyable. Fatigué, malade, blessé, le pauvre voyageur était forcé de ramer, de haler ou de porter le canot tout le jour et souvent même une partie des nuits. Voulait-il se soustraire à cette cruelle condition par la désertion, l'immense solitude au milieu de laquelle il se trouvait le rendait trop périlleuse. Aussi en a-t-on vu mourir de faim et de misère pour l'avoir tentée.

Mais revenons aux endroits colonisés. Parmi les voyageurs, plusieurs se sont établis et sont restés dans l'ouest, comme sous la domination française.

Parmi ces voyageurs, plusieurs sont restés dans l'ouest, comme sous la domination française. Il faut

en effet se rappeler que dès les premiers temps des compagnies de commerce, on parle des "hommes libres"; c'est ainsi qu'on appelait les anciens employés, qui avaient quitté le service des compagnies, et qui vivaient en tout ou en partie à la manière des sauvages, ou qui formaient des groupes, lesquels ont donné naissance à des établissements aujourd'hui considérables.

Il ne sera pas sans intérêt de dire un mot de quelques-uns de ces établissements.

De ceux formés, sous la domination française, au Sud de l'Illinois, se détachèrent en 1764 quelques colons qui, traversant le Mississippi pour ne pas demeurer, prétendaient-ils, sous la domination anglaise, se fixèrent sur la rive droite de ce fleuve, et fondèrent la ville de St. Louis, et plusieurs villages aux environs. Ces différents groupes se développèrent tellement, qu'avec l'adjonction de quelques émigrants, ils formaient déjà, en 1800, une population de 7,000 âmes, alors qu'il n'y avait autour d'eux que quelques centaines d'Américains.

La Prairie-du-Chien (Wisconsin,) formée vers 1780, comptait, lors de l'arrivée des premiers Américains en 1815, 260 à 300 Canadiens. En 1850, il y avait là 2,498 habitants, dont la moitié était des Canadiens.

Milwaukee et Dubuque (ainsi appelée en l'honneur de son fondateur) doivent leur origine à des voyageurs canadiens.

Dans le Minnesota, les Canadiens avaient établi St. Paul, qui tire son nom de la première chapelle catholique; les Chutes-de-St.-Antoine, le Lac-qui-parle, Pembina, etc., et formaient dans tout le territoire une population d'un millier d'âmes, quand y arrivèrent les premiers Américains. Accrus par les naissances et par l'émigration des dernières années, ils formaient, en 1849, la moitié de la population, qui était de 4,680.

La partie canadienne de la population de la Rivière-Rouge proprement dite, où Lord Selkirk avait établi ses quelques colons, descend encore des voyageurs. Elle forme aujourd'hui plusieurs paroisses, quoiqu'elle ait fourni des nombreux émigrants aux Etats-Unis, et particulièrement à la ville de St. Paul, dont nous venons de parler.

Enfin, les premiers établissements dans l'intérieur de l'Oregon et de la Colombie étaient formés par d'anciens voyageurs et renfermaient quelque sept cents âmes, lorsque les Américains vinrent s'établir dans ces contrées. Ce sont ceux qui ont commencé à cultiver la terre en 1824, dans les plaines de la Wallamet; ils étaient au nombre de mille environ, sans compter les enfants, en 1844.

On voit, par les considérations succinctes qui précèdent, que, depuis la conquête, les voyageurs pour la traite ont encore été funestes à l'augmentation de notre population. Et notons, en passant, que sous le rapport moral, ils nous rappellent aussi les coureurs de bois sous le régime français. Quand les missionnaires atteignirent ces groupes d'aventuriers dans l'Ouest, ils les trouvèrent généralement dans une condition voisine de l'infidélité. Privés des secours du ministère ecclésiastique, ils avaient insensiblement oublié les pratiques religieuses, et contracté l'habitude du vice; cependant le flambeau de la foi n'était pas complètement éteint. On désirait, on demandait des prêtres; et généralement, à leur arrivée, la religion reprenant son empire, faisait couler des larmes de bonheur.

Mais à quel chiffre faut-il porter le montant des déperditions de la population, amenées par les voyages au Nord-ouest sous la domination anglaise? Nous ne pouvons savoir au juste combien de Canadiens ont été engagés par les compagnies chaque année: nous savons seulement qu'il en a été engagé tous les ans jusqu'à ces dernières années. (Le nombre de ceux que la Compagnie engage aujourd'hui à Lachine est peu considérable.) Vers 1832, elle en a engagé une centaine dans une seule année: c'était plus que l'ordinaire.

Somme toute, nous pensons que le chiffre de 20,000, donné par M. Rameau, est plutôt au-dessous qu'au-dessus du montant des pertes subies par notre population sous l'influence de cette cause.

D'un autre côté, pendant la période des quatre-vingts premières années de la domination anglaise, les rapports entre les habitants du Canada et les anciens colons canadiens établis dans l'Ouest et aux Etats-Unis ne furent jamais interrompus: il y eut même toujours un faible courant d'émigration: Détroit, St. Louis, le sud des Illinois, les bords du lac Champlain, ont constamment reçu quelques émigrants du Canada; et un peu tard, mais avant la grande émigration qui date de 1844, les parties septentrionales des Etats du Maine, du Vermont et de New-York en ont aussi reçu. Dans les guerres de 1775 et de 1812, des transfuges canadiens s'établirent sur les bords du lac Champlain, tandis que des Américains en bien plus grand nombre cherchèrent, aux mêmes époques, un refuge en Canada et y reçurent des terres. Un touriste, Larocheboucauld, parle en 1785 d'une famille canadienne, le père, la mère et quatre enfants, qui partit de Montréal en canot d'écorce et alla s'établir aux Illinois; Parkman, en 1840, cite plusieurs Canadiens établis aux environs de St. Louis, qui étaient natifs du Canada. Un prêtre canadien, M. Moïse Fortier, faisant une mission en 1841 dans l'intérieur du Maine, y trouva au-delà de 250 Canadiens, venus des paroisses de la Beauce. Il nous apprend que quelques-uns n'avaient pas vu de prêtre depuis dix-sept ans. On voit par là que l'émigration d'un certain nombre était assez ancienne.

Vers 1848, un autre prêtre canadien visitait quelques familles de ses compatriotes, établies depuis plusieurs années dans l'intérieur du Vermont. Enfin, les relations de quelques voyageurs nous parlent des Canadiens qui se louaient comme domestiques dans différents Etats de l'Union dès la fin du dernier siècle.

Cette émigration incessante, mais faible, augmenta sensiblement lors des insurrections de 1837 et 1838. Dans les paroisses du district de Montréal, qui en furent le théâtre, plusieurs, craignant les suites de leur immixtion dans ces troubles; d'autres, découragés par les déprédations qui en furent la conséquence ou le prétexte, cherchèrent asile au-delà des frontières, notamment à Champlain, Corbeau, Plattsburgh, St. Alban, Burlington, ou dans les Etats du Michigan, des Illinois et de l'Ohio.

Or, à cette époque, le gouvernement des Etats-Unis faisant exécuter de grands travaux de colonisation et de chemin de fer, et des manufactures et des constructions nombreuses requérant et rétribuant chèrement la main-d'œuvre, nos émigrés trouvèrent immédiatement de l'emploi; tandis que ceux des cultivateurs, émigrés pour cause politique, qui avaient pris des terres dans l'Ouest, frappés de leur fertilité, firent de concert avec

les ouvriers et les autres travailleurs, à leurs parents et amis restés en Canada des récits tellement colorés de leur position nouvelle, qu'ils en attirèrent quelques-uns autour d'eux par l'idée de faire là rapidement fortune. De là, avec le concours d'autres motifs (que nous étudierons plus tard) le commencement d'une émigration considérable partit des comtés de la rivière Chambly, de Laprairie et de Napierville; puis celle des ouvriers de Montréal d'abord, et ensuite de Québec, lors des désastreux incendies de 1845. Le district des Trois-Rivières ne tarda pas à donner son contingent d'émigrés. Ceux-ci tentèrent généralement de s'établir dans les townships voisins des États; mais découragés par le manque de chemins et les vexations des grands propriétaires, ils finirent par passer à l'étranger.

Le district de Québec, à l'exception de la ville, du comté de Dorchester voisin des États, et d'un certain nombre de travailleurs qui allaient dans les chantiers du Maine, et dont quelques-uns, à leur retour, se fixaient parmi les Acadiens de Madawaska, sur le fleuve St. Jean, ne fut sensiblement entamé par l'émigration que vers 1847. A cette époque, des cultivateurs des comtés de Bellechasse, l'Islet et Kamouraska, qui avaient des relations de parenté avec les émigrés de Montréal qui s'étaient fixés aux environs de Chicago, en 1837 et 1838, firent quelques voyages dans l'Ouest, et, séduits par la douceur du climat, la qualité et le bas prix des terres, vendirent leurs propriétés pour aller s'y établir.

Enfin, le flot de l'émigration allant toujours en grossissant, et s'étendant, depuis 1844 surtout, à presque toutes les parties du pays, excita l'inquiétude et les alarmes de tous les vrais patriotes, et provoqua la plus sérieuse *considération* de la Législature. La Chambre d'Assemblée nomma des comités en '49 et '57 pour s'enquérir des causes de cette étrange émigration, et des moyens pour l'empêcher. Des comités furent aussi nommés à différentes époques au sujet de la colonisation, signalée à bon droit comme un des meilleurs moyens de s'opposer à l'émigration. Les recherches et les renseignements qu'ils ont publiés sont étendus et précieux.

Après des efforts persévérants et l'emploi des moyens judicieux pour en faire disparaître les causes, le courant de l'émigration se ralentit peu à peu; si bien qu'en 1858 on pouvait déjà dire: "L'idée d'émigrer est impopulaire; la cause contre l'émigration est gagnée."

En réalité cependant, l'émigration n'était qu'ajournée, du moins pour certaines localités. En 1862, le fléau a reparu et sévit depuis, en certains comtés de Montréal, des Trois-Rivières et de St. Hyacinthe. Ce qui distingue heureusement cette récente émigration, c'est que la plus grande partie du pays y reste étrangère, et que plusieurs des émigrés reviennent des États.

On sera peut-être bien aise de voir le mouvement de l'émigration dans une paroisse du diocèse de Montréal, peu éloignée de la frontière américaine. Dans le recensement nominal de la paroisse de St. Rémi, fait l'année dernière, au mois de juin, nous avons recueilli les noms de ceux qui étaient allés aux États sous les catégories suivantes: Ayant quitté le Canada et fixés aux États, 510, dont 163 étaient partis depuis 1862, 297 depuis 1840 et avant 1862, et 30 avant 1840. Parmi ces émigrés, 20 jeunes gens avaient pris du service dans l'armée du Nord. Ayant ci-devant travaillé

aux États et maintenant établis dans la paroisse, 35, dont huit étaient revenus avec des économies, et 27 n'avaient rien rapporté.

Il y avait alors (juin 1865) 134 paroissiens qui travaillaient momentanément aux États: c'étaient pour la plupart des jeunes gens qui reviennent ordinairement tous les ans dans la paroisse et y séjournent par intervalle. Disons de suite qu'outre ces émigrés, 17 travaillaient ou s'étaient fixés au Haut-Canada. Parmi les plus récemment émigrés, quelques-uns sont revenus, l'automne ou l'hiver dernier, pour cause de maladie, entr'autres deux ou trois familles et un jeune homme qui est mort des suites des fièvres contractées aux États. Nous avons vu quelques-uns des chefs des familles émigrées, depuis leur départ; ils se proposent de revenir au Canada dans quelques années. C'est d'ailleurs ce que nous avons entendu souvent exprimer par des émigrés que des affaires ou des visites à leurs parents amenaient au Canada, et que le hasard nous a fait rencontrer.

Ajoutons que sur les 510 émigrés de la paroisse, quelques-uns, dont nous n'avons pu constater le nombre, sont revenus dans d'autres paroisses que celle de St. Rémi.

T. TASSÉ, curé de St. Rémi.

Pèlerinage à Jérusalem.

Lecture faite par M. Raymond, au Cabinet de Lecture Paroissial.

MESSIEURS,

On m'a demandé de dire quelque chose sur un pèlerinage que j'eus le bonheur de faire à Jérusalem, il y a peu de temps; j'y ai consenti volontiers, car c'est toujours avec une douce émotion que l'on s'entretient d'un semblable sujet.

La Ville Sainte, dépeinte par de grands écrivains, il y a déjà bon nombre d'années, a subi bien des changements depuis ce temps; aussi le but que je me propose en vous entretenant ce soir, est-il de vous représenter Jérusalem, telle qu'elle est actuellement.

J'ose donc espérer, mesdames et messieurs, que vous voudrez bien me prêter votre attention, et surtout votre bienveillance pour quelques pages tracées sans aucune prétention littéraire.

Le 16 septembre 1863, vers 8 heures du matin, nous laissions le port d'Alexandrie avec la frégate française de 60 canons et 800 hommes d'équipage, l'*Impétueuse*, ayant pour commandant M. le Baron de Challié. Il devait être le chef de notre caravane, et avait une mission du gouvernement à remplir près J. E. Kurehid Pacha, Gouverneur de Jérusalem, vis-à-vis duquel il devait défendre les intérêts des Catholiques.

Après avoir pris au compas le relèvement des dernières terres d'Egypte, nous dûmes gagner la haute mer, ne pouvant naviguer avec sécurité le long des côtes, par rapport au grand tirant d'eau de la frégate, et le surlendemain, 18 septembre, nous mouillions sur la rade de Jaffa vers 7 heures du matin.

Il y a quelque chose de religieux et de solennel dans la première apparition de la Terre Sainte. A 7½ heures, nous sommes tous debout sur la dunette de la frégate, les yeux fixés sur la ville de Jaffa, éclairée par les rayons du soleil levant. Nous saluons avec émotion

cette terre, objet de nos desirs. Nous sentons en nous-mêmes un doux pressentiment des impressions qui nous attendent : il nous semble, dans notre enthousiasme de pèlerin, que nous voyons se lever devant nous, à l'horizon, comme une vision mystérieuse, tous ces grands souvenirs de l'ancien et du nouveau Testament.

La ville de Jaffa est là, assise en amphithéâtre, sur une colline qui domine la mer ; le pavillon français flotte au milieu de ceux des agents consulaires des autres nations.

Rien n'est comparable à la pureté et à l'éclat de ce beau ciel d'Orient, sur lequel tranchait la silhouette des montagnes étagées à l'arrière plan de l'horizon.

Le territoire a quelque chose de sombre et de sévère sur lequel se découpent toutes les maisons turques, toujours fraîchement blanchies à la chaux. Les montagnes semées de quelques bouquets d'oliviers étalent leurs versants d'un brun foncé et rougeâtre.

Tout ce paysage a un aspect sévère et imposant, qui s'alliait bien avec les pensées sérieuses qui, en ce moment, occupaient notre esprit.

Dès que la frégate, fût mouillée, le Vice-Consul Français, étant prévenu, accompagné de plusieurs notabilités du pays, vint avec une grâce charmante se mettre à la disposition de M. le commandant de Challié.

La rade de Jaffa est excessivement dangereuse et fort redoutée des navigateurs à cause des rochers à fleur d'eau qui en rendent l'accès très-difficile. L'ancien port où abordaient autrefois les navires du royaume de Tyr, est ensablé et ne présente plus d'abri que pour les bateaux plats servant au transport des céréales.

Le commandant donne à l'officier de quart l'ordre d'amener les embarcations à la mer, et une heure après, nous abordions sur cette terre si vénérée. Nous nous rendons à l'habitation du Vice-Consul, qui nous offre une hospitalité selon les traditions orientales, et après les échanges de politesses habituelles en ces circonstances, nous demandons au commandant l'autorisation de visiter la ville en attendant les installations de notre caravane.

Étudions la physionomie curieuse que présente cette ville, avec des maisons blanches, étagées sur le versant de la colline, ses innombrables terrasses superposées comme les vastes gradins d'un amphithéâtre, ses rues étroites et escarpées, ses fontaines de marbre chargées d'inscriptions arabes, autrefois si belles et maintenant presque en ruine ; ses minarets et ses remparts délabrés.

Jaffa est une des plus anciennes villes du monde. Son premier nom fut *Joppé* ; c'est là qu'arrivaient, sur les flottes du *Roi Hiram*, les cèdres que Salomon lui avait demandés pour la construction du temple ; c'est là que le prophète Jonas, rebelle à la voix du ciel, s'embarqua pour *Tharsis* afin de fuir la face du Seigneur. C'est une des premières villes de la Judée qui ait reçu la lumière de l'Évangile, et actuellement, sur les 11,000 habitants qu'elle renferme, elle compte encore plus de 3,000 chrétiens.

Nous parcourons les divers quartiers et nous nous engageons dans un inextricable réseau de rues sombres, étroites et inégales, qui montent et descendent, par des pentes radides. Les maisons, petites, basses, percées de quelques fenêtres grillées, annoncent cette vie intérieure et comme enprisonnée de l'Orient, qui teinte encore de se dérober aux yeux de l'étranger. Nous visitons le Bazar, sorte de marché où semble se concentrer tout le

mouvement de la ville. C'est une longue rue couverte de toiles et de nattes pour la *garantie des ardeurs du soleil, sur laquelle s'ouvre deux rangs de petites boutiques renfermant les divers produits du commerce oriental*. Ce sont des étoffes de soie, de liane, de poil de chameau, ce sont de ces magnifiques couleurs vives et éclatantes comme savent les choisir les Orientaux, qui sont les premiers coloristes du monde ; des denrées de toutes les contrées, qui sont étalées à nos yeux. Les marchands accroupissent leurs jambes, fument gravement leur *narghilch* ou roulent machinalement dans leurs doigts leur chapelet parfumé de sandal. Les Juifs, penchés sur leur table, comptent avidement leur argent et cherchent, j'en sais quelque chose, à tromper l'étranger qui échange avec eux les monnaies d'Europe. Les maîtres d'hôtel du pays préparent en plein vent leur cuisine qui nous paraît exiger un appétit vraiment héroïque. Nous ne considérons pas seulement le Bazar, mais aussi les individus qui s'y pressent de toutes parts. Là nous voyons le costume oriental dans son éclat et sa variété ; d'immenses cafetans blancs, les gilets chargés de broderies, les longs "*tchamleklis*" ou pantalons aux couleurs voyantes, enfin, les femmes enveloppées de ces grands draps blancs qui les cachent des pieds à la tête. Nous remarquons différents types de figures : le Turc à la face pâle et méditative, l'Arabe au teint cuivré et comme bronzé par le soleil ; enfin des quantités de noirs venus de la Nubie et du Soudan. Ce mouvement, ce bruit, cette bigarrure de costume et ce mélange de figures, présentent un coup-d'œil pittoresque qui excite vivement notre intérêt.

En quittant le Bazar, nous portons nos pas au dehors de la ville et nous nous trouvons sur la place poudreuse où campent les caravanes. Nous y voyons les chevaux, les chameaux et les mules qu'on a amenés pour notre voyage.

Notre départ de Jaffa est fixé à 3 heures ; mais grâce à la lenteur des Arabes, les préparatifs sont d'une longueur désespérante. Quelques-uns de mes compagnons, qui tiennent au confort, même en Terre-Sainte, redoutant les selles arabes, ont apporté avec eux des selles françaises ; mais les *moukres* (Bédouins du désert) se refusent obstinément à les laisser placer sur leurs chevaux. Nos compagnons insistent. Les Arabes poussent des cris et résistent avec colère. Pendant une heure, c'est une scène étrange d'agitation confuse, de bruit et de menaces, où l'impatience française se montre aux prises avec l'entêtement arabe. Même confusion et même lenteur pour charger les bagages sur les mules. Ces excellents Arabes, avec leur humeur irascible, font beaucoup de bruit, mais montrent peu d'adresse et d'activité. Enfin, après une bien longue attente, car le soleil était assez bas, le commandant donne le signal du départ et nous nous mettons en marche avec un indicible brouhaha.

La caravane présente un coup-d'œil vraiment imposant. Nous sommes près de 100 personnes ; les pèlerins, les officiers, quelques marins de l'*Impétueuse*, les Janissaires, le Drogman et plus de 40 moukres, tous armés jusqu'aux dents et avertis de faire feu à la première démonstration agressive des brigands de la plaine.

Nos Janissaires turcs, à cheval, ouvrent la marche : ils sont revêtus de leurs splendides costumes bleus et verts tout brodés d'or, et tiennent en main la canne de commandement à grosse pomme d'argent ; sur l'épaule le

riche fusil damasquiné comme les pistolets qu'ils portent à la ceinture, cela sans préjudice d'un arsenal complet de poignards et d'yatagans à poignées d'ivoire et à riche fourreau d'argent ; après eux viennent 8 matelots à cheval, le fusil à l'arçon de la selle ; puis le Drogman enveloppé dans son cafetan blanc avec des allures d'Empereur romain faisant caracoler un de ces beaux chevaux arabes pleins de feu et d'ardeur. Après quoi toute la caravane suit se rangeant en ordre de marche militaire ; Mr. de Chalié ferme la marche, et est accompagné du R. P. Bernard, de l'Ordre des P. de Terre-Sainte. Ce bon religieux avait bien voulu nous servir de guide et nous diriger dans nos courses, auxquelles sa conversation devait ajouter un charme de plus.

En voyant la longue suite de notre caravane, nos armes qui reluisent au soleil couchant, nos manteaux orientaux qui nous enveloppent de toutes parts et cachent nos costumes européens, notre allure si ferme et décidée, nous nous rappelons avec émotion que ces chemins avaient été suivis autrefois par ces grands guerriers des croisades, qui ont remplis tous ces lieux du souvenir de leurs exploits.

Après avoir traversé les jardins de Jaffa, une vaste plaine légèrement ondulée s'étend devant nous : c'est celle de *Saron*. Cette plaine, autrefois si fertile, ne présente plus que quelques rares traces de culture, et on y reconnaît l'accomplissement de ces paroles du prophète Isaïe : "*La plaine de Saron deviendra comme un désert.*" Ce ne sont plus maintenant que des landes couvertes d'herbes desséchées et flétries, et si, ça et là, apparaissent quelques villages, ils sont tous de l'aspect le plus misérable.

Du reste, notre marche est accidentée par d'intéressants épisodes ; nos *moukres*, montés sur de vigoureuses mules, font entendre une musique sauvage qui ne manque pas de caractère. Tantôt l'un d'eux chante une espèce de litanie à laquelle les autres répondent en chœur ; tantôt ils organisent une symphonie étrange, où un double *hautbois de roseau* joue le principal rôle, tandis qu'un rythme précipité est frappé sur le "*Turalouk*." En entendant ces modulations d'une gamme inusitée dans nos contrées, et les sons de ces instruments qui s'harmonisent avec cette plaine déserte que nous traversons, il me semble que ce doit être dans de pareilles circonstances que Félicien David a pu puiser quelques-unes des inspirations de son admirable symphonie du "*Désert*."

Bientôt le soleil se couche et nous passons en vue de la tour des quarante martyrs : on y gardait autrefois les reliques de ces quarante soldats chrétiens, qui furent exposés sur l'étang glacé de "*Sébasté*," en Arménie, pour avoir refusé de sacrifier aux idoles. Nous voyons aussi de loin *Lydda*, l'ancienne *Diospolis* des Romains, célèbre par le miracle qu'y opéra St. Pierre.

Il est complètement nuit quand nous arrivons à *Ramléh* ; nous avons fait à peu près le tiers du voyage. Les religieux, prévenus de notre arrivée, nous y ont préparé une aimable hospitalité.

Nous ne pouvons visiter cette ville qui rappelle bien des hauts faits d'armes des croisés, car nous devons la quitter le lendemain avant la pointe du jour. D'après St. Jérôme, "*Ramléh*" serait l'ancienne *Arimathie*, patrie de Joseph, ce noble et riche décurion qui se chargea d'ensevelir le Sauveur.

Le lendemain, 19 septembre, nous partons à 3 heures du matin, afin d'éviter les grandes chaleurs du jour. Nous entrevoyons, à la lueur de ces splendides nuits de l'Orient, les petites maisons de la ville, terminées en dôme et entourées d'oliviers et de citronniers. Tout est calme et silencieux ; quelques Arabes, éveillé par le bruit de notre marche, nous regardent avec curiosité. Nous trouvons, en sortant de la ville, cette même plaine sablonneuse que nous avons commencé à traverser la veille. Elle a été le théâtre des exploits de Samson. C'est ici qu'il brûla les moissons des Philistins ; c'est dans ces champs qu'il terrassa et mit en pièces ce jeune lion qui lui fournit une énigme que ne purent deviner ses convives ; c'est là qu'il tua tant de Philistins avec une mâchoire d'âne, sur le versant de *Lechi*. Plus loin *Geth*, patrie du géant *Goliath*. Les souvenirs bibliques abondent sur cette route. Le chemin devient inégal ; nous touchons aux premières ondulations des montagnes de la Judée ; nos montures marchent difficilement. Sur cette éminence, qui s'élève à notre droite, est *Latroum*, la patrie du bon *Larron*. Nous laissons aussi, dans cette même direction, *Enmaus*, l'ancienne *Ricopolis* des Romains, célèbre par la victoire que *Judas Machabée* remporta sur *Gorgias*, général d'Antiochus.

Nous poursuivions notre course sous un soleil brûlant lorsque le terrible vent du "*Khamsin*" s'éleva emportant avec lui des tourbillons de sable, et nous fûmes obligés de faire halte un moment à l'ombre d'un bouquet de chênes séculaires qui se dressent auprès d'un *Khan* en ruine. Dès que l'ouragan fut passé, nous reprîmes notre marche en entrant dans les gorges profondes et étroites qui courent entre deux chaînes parallèles de montagnes. Une pente rapide nous conduit au fond de la célèbre vallée de Sérébinthe ; c'est là que commença la vie de ce jeune berger qui, après avoir gardé les troupeaux de son père, succéda à Saül et monta sur le trône d'Israël. Dans le lit du torrent, que nous traversons à pied sec, le jeune David ramassa les cinq pierres dont il arma sa fronde pour terrasser le géant Goliath. Nous laissons, à notre droite, *Modin*, la patrie des *Machabées*. Nous franchissons une dernière rampe et nous arrivons à l'endroit où Richard, ce grand guerrier des croisades, fondit en larmes et se couvrit le visage de son bouclier à la pensée de la ville sainte qu'il allait bientôt apercevoir, s'avouant indigne de la contempler, puisque ses armes n'avaient pu encore la délivrer.

Nous avançons sur un sol pierreux et aride, et nous atteignons, vers midi, un plateau élevé lorsque, tout-à-coup, nous entendons notre Drogman s'écrier, d'une voix stridente et gutturale : *Hiorousalem ! Hiorousalem !* Alors, nous nous arrêtons immobiles, muets, dominés par un pieux saisissement, et, enfin, nous voyons, sous les feux du soleil et à l'horizon, se dresser devant nous des murs crénelés, des tours, des dômes, et nous nous écrions tous : *Jérusalem !*

Aussitôt, sur l'invitation du Commandant, nous descendons de cheval, nous tombons à genoux et nous embrassons cette terre avec une émotion dont le souvenir ne s'efface jamais et qui est vraiment indicible.

Cette terre est celle qui a été consacrée par les pas de l'Homme-Dieu, cette ville est celle où il a versé tout son sang pour nous.

Nous nous laissons aller aux sentiments de notre cœur ; c'est à travers nos larmes que nous regardons

cette antique Cité qui s'élève devant nous comme une vision mystérieuse. Rien ne me paraissait plus beau, en ce moment, que l'émotion profonde de notre brave Commandant, dont on peut dire qu'il était aussi bon chrétien qu'intrepide marin.

Après que les premiers moments ont été donnés à la prière, dont notre excellent Commandant nous offre, par dessus tous, l'exemple, nous nous relevons et nous contemplons alors avec avidité le spectacle qui se déroule à nos yeux.

Nous voyons à notre gauche, à l'Orient, le Mont des Oliviers, avec ses trois sommets distincts, et le groupe de constructions qui le couronnent. Le regard suit les sinuosités des remparts qui donnent à la Ville Sainte un caractère si imposant ; il reconnaît, sur la partie la plus élevée de la cité, cette tour de David si célèbre dans les souvenirs bibliques, majestueusement assise sur ses fondations juives ; c'est le plus ancien monument que possède cette ville. Plus loin est le Dôme de la mosquée d'Omar, qui occupe la place même où se trouvait autrefois le temple de Salomon. Les deux autres coupoles sont celles du St. Sépulcre, et nous les saluons avec transport.

Jérusalem a un aspect unique ; ce n'est pas une place forte comme on en voit en Europe ; ce n'est pas une ruine antique, noire, ou couverte de lierre ; c'est moins encore une cité moderne, agitée et bruyante ; c'est une enceinte vaste et lugubre, entourée de débris et de monuments funéraires ; aucun bruit ne sort de ses murs ; quelques graves Arabes traversent silencieusement les sentiers pierreux de ses vallées, les oiseaux du ciel se taisent, le torrent de Cédron est sans eau, les piscines sont desséchées, les rochers d'alentour sont brisés, les collines sont des monceaux de sable, la terre est comme brûlée et couverte de cendres.

La ville présente à la fois un caractère de grandeur et de tristesse, de désolation profonde et de majesté qui nous émeut. C'est une reine déchue, mais qui porte au front des vestiges de son ancienne splendeur ; elle conserve encore comme les insignes de la royauté du malheur.

La hauteur sur laquelle est assise Jérusalem a la forme d'une presqu'île qui se rattache vers le nord-ouest aux montagnes de la Judée. Elle est entourée à l'est, au sud et à l'ouest, de vallées qui ressemblent à de profondes ravines, et qui forment comme un large fossé d'enceinte. Vers le levant, entre la ville et le Mont des Oliviers, est la vallée de *Josaphat* traversée par le *Cédron*. Cette vallée a deux mille pas de longueur : au midi, est la vallée de *Hinnon* où coule la fontaine de *Silvé* ; c'est la *Gehenne* des Livres Saints. Au couchant, est la vallée de *Gihon*, la moins profonde de toutes. Au delà de ces gorges étroites, le sol se relève en escarpements abruptes, et forme ces larges ondulations et ces montagnes qui encadrent avec tant de grandeur le site austère de Jérusalem.

Les remparts actuels, qui furent construits en 1534 par ordre de Saliman, ne conservent de l'enceinte d'Hérode-Agrippa que le quartier des chrétiens autour du Calvaire. Ils ont 40 pieds de hauteur et les tours 120.

Ils sont percés de sept portes dont deux ont été murées. La circonférence qu'ils décrivent est de 4630 pieds. La ville présente aujourd'hui la forme d'une espèce de trapèze, ayant ses côtés les plus longs au

nord et au midi ; il faut près d'une heure et demie pour en faire le tour.

Enfin, nous allons entrer dans la Sainte-Cité ; nous découvrons nos têtes et nous inclinons pieusement nos fronts en franchissant à midi et demi la porte de Jaffa (*Bab-el ehalil*) porte de l'ami de Dieu ou d'Abraham. Le poste de soldats Turcs, qui se trouve près de l'ancienne tour d'Elippicus, sort et nous présente les armes. Ce point est le plus fort de la ville, et ce fut cet emplacement qui résista le dernier aux efforts de *Titus* : il ne fut enlevé que vingt-deux jours après l'incendie du Temple.

Nous trouvons à notre arrivée l'honorable M. de Barrière, Consul de France, dont les efforts constants venaient enfin d'amener l'entente entre la France et la Porte pour la restauration de la grande coupole du St. Sépulcre ; il est précédé de tous ses Cayas et d'une garde d'honneur que le Pacha de Jérusalem envoyait à la rencontre de M. de Challié.

Nous nous rendons à la Casanuya, couvent des Pères de Terre-Sainte, où nous devenons l'objet des soins les plus tendres de leur part.

Le premier monument que l'on désire voir en arrivant à Jérusalem est le St. Sépulcre ; mais après avoir donné quelques instants au repos, il nous faut consacrer cette dernière partie de la journée aux visites officielles ; aussi est-ce avec infiniment de regret que sur l'invitation du Commandant, nous endossons l'uniforme d'ordonnance pour nous présenter devant S. E. Kurehid Pacha, turc fanatique et hautain, créature de Fuad. J'eus l'occasion de le voir de nouveau à Bayrouth, quand plus tard, venant d'être nommé Murchin (c'est-à-dire Maréchal), il succéda à Kabouly Pacha dans le gouvernement général de Syrie. C'est à la suite des démarches de M. de Challié qu'il fut remplacé à Jérusalem par Yset Effendi, homme plein de bonté pour les catholiques, qui n'ont pu que gagner à cette mutation. Nous devions, en sortant de la résidence du Gouverneur, nous présenter chez Mgr. Valerga, Patriarche de Jérusalem ; mais ce digne prélat était assez indisposé ce jour-là pour remettre notre réception au lendemain.

Nous regagnons la Casanuova, épuisés de fatigues, mais heureux en pensant que demain nous aurons la joie d'aller visiter le St. Sépulcre.

Enfin cette longue nuit est écoulée et, le 20 septembre de grand matin, nous sommes tous debout nous appelant d'une terrasse à l'autre. Le soleil est déjà levé lorsque nous partons.

Nous descendons par des rues tortueuses et étroites ; nous longeons le vaste couvent des Grecs, que l'on rencontre toujours comme une entrave sur le chemin du Saint Tombeau. Des étalages chargés de croix incrustées de nacre, de chapelets de diverses matières, depuis l'olivier jusqu'à l'ambre parfumé, annoncent l'approche de l'auguste monument. Nous franchissons, en nous courbant, une petite porte surbaissée qui nous conduit par plusieurs degrés sur une place carrée, et nous nous trouvons tout-à-coup en face de l'église du St. Sépulcre.

C'est d'abord un massif imposant qui n'est que l'avant corps de l'édifice ; il a 150 pieds de largeur en pierres granitiques, et est surmonté de deux tours de près de 200 de hauteur. Dans ce massif, qui a 80 pieds de profondeur, est taillé un portique en ogives à deux arcades, de 60 pieds de hauteur. Au delà, en voit s'é-

lever le dôme énorme du St-Sépulchre de cent pieds de diamètre sur 150 de hauteur, puis toute la masse de l'édifice qui est disposé transversalement et qui, à lui seul, a 450 pieds de longueur.

Nous franchissons le seuil de l'église : une large dalle de marbre rouge, un peu élevée au-dessus du sol, attire notre attention. C'est la pierre de "l'onction," ou plutôt elle recouvre le Calvaire sur lequel fut déposé le Corps du Sauveur descendu de la croix.

Des pommeaux de cuivre doré sont placés aux quatre coins ainsi que de grands candélabres ; plusieurs lampes d'argent brûlent suspendues au-dessus d'elle. Nous nous agenouillons autour de la pierre sainte, qui reçoit avec nos baisers le premier hommage de notre foi.

Voyez-vous maintenant, à votre droite, cet escalier de 18 marches qui conduit à une chapelle supérieure, taillé dans l'épaisseur du mur ? C'est le chemin du Calvaire. Nous avançons jusqu'au pied de l'autel qui s'élève à l'extrémité du sanctuaire, et c'est ici que s'est accompli le grand mystère de la Rédemption du monde. Nous avons sous les yeux la cavité où la Croix fut plantée ; elle est toute garnie de lames d'argent ; nous y portons une main tremblante, et nous y appuyons pieusement nos fronts inclinés. Comme on se sent ému quand on se dit que c'est là, à cette place où l'on est, qu'un Dieu est mort ; que ce rocher sur lequel on est agenouillé, a vu s'élever la croix, et que ce sol a été arrosé du sang de l'Auguste Victime ! C'est là qu'il faut relire l'histoire de la Passion : on la comprend bien mieux quand on la médite prosterné sur cette terre sainte.

Soulevez maintenant cette grille en bronze doré, placée à côté de l'autel ; elle recouvre une fente large et profonde, qui descend dans les entrailles du rocher. C'est la preuve de ce passage de nos livres saints : "*La voile du temple se déchira en deux du haut en bas, la terre fut ébranlée et les rochers se fendirent.*" Cette excavation miraculeuse, dont on ne distingue pas le fond et qui a six pieds de largeur sur 60 de longueur environ, a été déterminée par le tremblement de terre qui accompagna la mort du Sauveur ; le plus grand, selon *Pline*, dont on ait conservé le souvenir.

La chapelle collatérale, à droite, porte le nom de "*Chapelle du Crucifiement.*" C'est le lieu où la Divine Victime fut attachée à la croix. C'est là aussi que la Vierge Sainte se tenait debout au pied de la croix.

Le Calvaire a perdu sa forme primitive, et la roche teinte du sang d'un Dieu a disparu sous un revêtement de marbre pour la mettre à l'abri des profanations.

Redescendons maintenant les degrés du Calvaire, et allons nous prosterner aux pieds du Saint Tombeau. Il est à peu près à 40 pas de distance du Calvaire toujours dans la même enceinte. C'est un Edicule allongé, carré sur la façade à l'Orient et pentagone à l'Occident. La façade a 15 pieds de largeur sur 30 pieds de hauteur, et la longueur totale, plus de 30 pieds. Il est divisé en deux parties : le vestibule ou chapelle de l'ange et la chambre sépulchrale. La pierre qui s'élève au milieu du vestibule indique la place où se tenait l'ange qui dit aux saintes femmes, lorsqu'elles venaient embaumer le corps du Sauveur : "*Ne craignez point ; je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici ; il est ressuscité, comme il l'avait prédit. Voilà le lieu où il était placé.*"

Après avoir prié dans la Chapelle de l'Ange, avancez

encore ; courbez la tête sous cette porte basse et étroite, et prosternez-vous : vous êtes en quelque sorte dans le Saint des Saints. Cette table de marbre blanc placée à droite recouvre le tombeau de Jésus-Christ. Voyez les pèlerins pénétrer successivement dans cette étroite enceinte, poser avec respect leurs mains et leurs têtes sur cette tombe et la couvrir de leurs ardents baisers, de leurs larmes et de leurs prières comme d'un saint parfum. Ah ! ne demandez pas ce qu'on éprouve en face du St-Sépulchre ; ce sont là des émotions que la parole ne saurait rendre.

Les Grecs ont tracé un cercle de marbre sur le pavé du St-Sépulchre, et prétendent que c'est là le centre de la terre. Or, si en géographie ce terme n'a aucun sens, au point de vue religieux, c'est une vérité saisissante. Depuis 18 siècles, tout converge vers ce centre mystérieux. Ce tombeau est comme l'âme du monde. Les pèlerins de toutes les nations y arrivent en foule, depuis les catholiques d'Europe et les schismatiques d'Asie, jusqu'aux Mahométans et aux idolâtres du fond de l'Asie. N'est-ce point là, en effet, au pied de cette pierre, qu'est venu expirer l'ancien monde et qu'a pris naissance un monde nouveau ?

Ici encore la roche sainte a été coupée pour être isolée, et a disparu sous des ornements étrangers. Ses parois sont revêtues de marbre, et l'on regrette de ne pas voir, de ne pas toucher cette pierre qui parle tant au cœur. Il a fallu la protéger ainsi contre la piété indiscrète des pèlerins, qui l'auraient mutilée pour en emporter des fragments. Il est cependant un endroit où on peut encore la toucher, c'est sous la porte cintrée qui conduit à la chambre sépulchrale. Cette porte est prise dans le rocher même du St-Tombeau.

En 1808, un incendie, causé par l'imprudence ou la malveillance des Arméniens, détruisit la vaste coupole de l'église. Le St-Sépulchre avec ses ornements avait été épargné par les flammes ; mais les Grecs, qui aspiraient à l'entière possession du monument, le renversèrent, à la grande douleur des catholiques, et le rebâtirent sur un nouveau plan. Le gracieux Edicule des Croisés, avec ses colonnettes, ses arcatures ogivées ou trilobées, et sa forme élégante, qu'admira Châteaubriand, tombèrent sous le marteau sacrilège des Grecs schismatiques.

Le monument de mauvais goût, chargé d'inscriptions grecques et de sculptures grossières, qu'ils y substituèrent, renfermait une double atteinte portée à l'architecture et aux droits des Catholiques ; mais grâce à l'influence et aux profondes connaissances de l'honorable M. de Barrère, toutes ces mutilations ont fait place aux travaux d'une réparation qui rendra aux Saints-Lieux leur ancienne splendeur.

Poursuivons la visite de cette église ; la chapelle, qui est à quelques pas du St-Tombeau, s'élève au lieu où le Sauveur, après sa résurrection, apparut à Marie-Madeleine sous la forme d'un jardinier. Cette chapelle appartient aux Catholiques. Celle qui est plus loin, vers le nord, porte le nom de *Chapelle de l'Apparition*, parce que le Sauveur ressuscité y apparut à sa Sainte Mère. Elle sert d'église aux Religieux de St-François. On montre encore la prison du Sauveur, où il fut enfermé pendant qu'on faisait, sur le Calvaire, les apprêts de son supplice ; la petite chapelle de St-Longin, ce soldat qui perça le côté du Sauveur de sa lance et se convertit à la vue des prodiges qui accompagnèrent sa

mort; celle du *Titre de la Croix*, où l'on conserva pendant quelque temps l'inscription en trois langues que l'on voit aujourd'hui à Rome; le lieu de la *division des vêtements*, où les habits du Sauveur furent partagés en quatre parts et sa robe sans couture tirée au sort.

Derrière l'abside orientale de l'église, un escalier de 28 marches descend à la chapelle souterraine de Ste. Hélène, où se tenait en prière cette sainte Impératrice, pendant qu'on fouillait, à côté, dans les profondeurs d'une citerne comblée, pour y rechercher la croix du Sauveur. Cette chapelle, avec ses colonnes de granit et ses chapiteaux à corbeille tressées, remonte à l'époque Byzantine. Un second escalier de 15 marches conduit à la grotte profonde où la Sainte croix gisait enfouie depuis trois siècles, et où elle fut miraculeusement retrouvée dans les cavités du Calvaire. Elle porte le nom de *l'Invention de la Ste. Croix*.

Saluons encore la colonne de "*l'Impropere*" sur laquelle était assis le Sauveur dans le prétoire, quand il fut abreuvé d'outrages par les soldats de Pilate. Cette colonne sert de pendant à une autre qui se conserve dans une chapelle du côté opposé, et qui s'appelle *colonne de la flagellation*. Celle-ci est une des deux auxquelles le Sauveur, d'après la tradition, fut successivement attaché pour être flagellé, une première fois dans la maison de Caïphe, et la seconde fois près du palais de Pilate. L'autre colonne a été transportée à Rome dans l'église de Ste. Praxède.

Ces divers monuments, semés dans l'église du St. Sépulcre comme autant de précieux souvenirs de la Passion de Jésus-Christ forment une couronne mystérieuse autour du Saint Tombeau, et le pèlerin, en les parcourant, y retrouve comme un abrégé des principales circonstances de la mort et de la résurrection de son Dieu.

Mentionnons encore un tombeau antique placé au fond de la grande rotonde, à l'Occident; c'est le tombeau de Joseph d'Arimathie. Il est antérieur à la construction de l'église et remonte à l'époque judaïque: c'est une chambre carrée, taillée dans le roc, sans autre ornement qu'une lampe qu'y entretiennent les Syriens.

Puis enfin, on nous montre la noble et grande épée de Godefroi de Bouillon, qui a conquis le tombeau de Jésus-Christ, et nous la tenons tous dans nos mains.

Après avoir recueilli, comme une riche moisson, les pieux souvenirs qui se rattachent au Sépulcre Divin, étudions l'architecture du monument:

L'Eglise du St. Sépulcre, comme nous l'avons dit, est précédée d'un parvis qui devait être primitivement un cloître. Il ne reste plus rien de la basilique Constantinienne, bâtie par Ste. Hélène avec une rare magnificence, et où, suivant l'expression d'un auteur, l'architecture chrétienne s'y révélait dans sa juvénile beauté. Dévastée en 614 par *Chosroès*, elle tombe encore sous les coups du farouche Haken, au commencement du onzième siècle. Le monument actuel est en grande partie l'œuvre des croisés, comme l'atteste la présence de l'ogive. La façade présente une disposition très-simple. Deux portes accolées, dont l'une murée, sont surmontées de deux fenêtres, et séparées d'elles par une architrave ornée de feuillages délicatement ouvragés. Les ailes des portes sont flanquées de trois colonnes, que supportent des voussures dont l'arc se brise en ogive. Le tympan a perdu les riches mosaïques qui le

décoraient. Sur le linteau qui sépare les portes, court une frise d'un travail merveilleux. Des chapiteaux, admirablement fouillés, s'épanouissent sur des fûts de marbre cipolin ou de vert antique. Les deux baies qui surmontent cet ensemble gracieux et sévère à la fois, forment la répétition de l'étage inférieur, avec cette différence que l'ogive est à peine accusée. Le faite de la façade présente un entablement peu saillant, orné de denticules, qui court horizontalement d'un côté de la place à l'autre; il s'arrête à la gauche du spectateur contre les pans d'un énorme clocher, dont les baies ogivales et les contre-forts à amortissement très-prononcés révèlent la même époque que la façade. Il fut découvert par les Musulmans, qui ne permettaient pas aux chrétiens de Syrie l'usage des cloches, mais aujourd'hui il est en réparation, grâce encore à M. de Barrère. A droite, et faisant saillie sur la place, est un petit bâtiment carré, à baies ogivales et surmonté d'un dôme; c'est la chapelle de "*Notre-Dame-des-Douleurs*." Elle forme un étage intermédiaire entre le sol de la place et le niveau du Calvaire, dont elle était autrefois le vestibule.

C'est surtout dans l'église du Saint-Sépulcre qu'on voit l'heureuse fusion des éléments qui ont donné naissance au style romain: l'Orient s'y rencontre à côté de l'Occident, les ornements grecs avec les ornements arabes, dont la réunion a produit le Roman. Là, on voit côte à côte le cintre de l'Occident simultanément avec l'ogive de l'Orient; c'est donc un style de fusion qui se fait jour et qui va bientôt s'épanouir dans un développement qui formera la véritable architecture du moyen-âge.

Nous ne pouvons épuiser en une seule fois un pareil sujet, et plutôt que de fatiguer aujourd'hui votre attention, nous préférons y faire un nouvel appel dans une seconde lecture.

Mais avant que de terminer, nous tenons à vous dire que notre pèlerinage s'est résumé dans une double pensée, l'une religieuse et l'autre nationale.

Notre pensée religieuse, on le comprend, est toute dans le bonheur que nous avons eu de visiter la Terre Sainte. Qui, dans la vie, n'a rêvé ce magnifique voyage comme l'idéal de ce qu'on peut demander à Dieu des joies pures de cette terre? Qui, en parcourant les pages saintes de la Bible, n'a ardemment désiré de visiter ces lieux consacrés par de si grands souvenirs, voir cette contrée, théâtre de tant de merveilles; fouler ce sol où l'on découvre encore des empreintes sacrées! Et ce sont ces douces et pures joies que nous avons goûtées, pendant ces beaux jours qui ne s'effaceront jamais de notre mémoire.

A côté de la pensée religieuse, la pensée nationale se réveille avec puissance, à chaque pas que l'on fait en Terre Sainte.

M. le Commandant de Challié était chargé dans ce voyage de prendre en main les intérêts des catholiques; et tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il s'est parfaitement acquitté de sa mission et que tout se ressent encore, en ce moment, de l'intervention dont il était chargé. De plus, on retrouve sur ce sol la profonde empreinte de la France et son influence séculaire. Le plus saint de ses rois, comme le plus grand conquérant des temps modernes, y ont laissé les traces ineffaçables de leur passage. Le nom français que, portent si bien les Canadiens est le seul que les Européens osent pren-

dre en Orient. C'est le seul que les Arabes prononcent avec sympathie; c'est le seul que les catholiques de quelque nation qu'ils soient, puissent invoquer comme une protection. Les Autrichiens ont voulu y substituer le leur qui est des plus impopulaires en Orient. Aussi cette tentative n'a pas réussi et nous croyons qu'il n'était pas à désirer qu'elle réussit; car la France qu'un poète a proclamée le *Soldat de Dieu*, toujours fidèle à sa noble mission qu'elle a assumée en Orient pour défendre la cause des catholiques, ne prétend pas avoir dit son dernier mot, et l'intention actuelle de ses gouvernants vise à compléter cette œuvre glorieuse, en affranchissant complètement la Ville-Sainte du joug de l'islamisme.

Qu'Elle achève cette tâche si bien entreprise, et ce sera assurément une des plus belles pages de son histoire.

Les suites d'une adoption.

(Suite.)

— Il faut partir, dit Marthe aussitôt sans hésiter.

— Y pensez-vous? s'écria Edouard. Jamais je ne pourrai m'y décider: une fois mariés, nous irons tous les deux; mais seul, c'est impossible.

— Vous avez tort. Nous ne pouvons pas nous marier tout de suite. Vous risquez, par le retard que vous mettez à vous rendre là-bas, de perdre peut-être une partie de votre héritage. Si vous m'aimiez véritablement, vous n'hésiteriez pas. Vous me quitteriez pendant quelques mois, c'est vrai; mais ils passeront bien vite. A votre retour, vous serez libre alors de me donner bien des choses que vous regrettez tant, dites-vous, de ne pas pouvoir m'offrir. Cher Edouard, moi aussi j'ai besoin de faire un effort pour me décider à vous conseiller le départ. Pensez quelle sera ma vie quand vous ne serez plus là. Qui me consolera? qui m'aimera? Eh bien! ce sacrifice, je le fais en vue de notre avenir. Aurez-vous moins de courage?

— Voyons ce qu'en dira ma mère? fit-il.

Mais là aussi, on lui donna le conseil de partir.

— Je ne croyais pas Marthe si sensée, dit M^{me} Mécla quand son fils lui rapporta leur conversation. Eh bien! ça me raccommode un peu avec elle. A la bonne heure, au moins! si elle avait pleurniché pour te retenir ou que tu aies attendu pour l'emmener avec toi, je crois que je ne lui aurais jamais pardonné. Ce qu'elle vient de faire est bien, et je lui en tiendrai compte dans l'occasion. Pars donc tranquille, petit. Elle a compris tout de même l'importance de te faire partir sans retard! je suis bien contente. Reviens-nous riche, mon garçon: alors tu pourras te donner le luxe d'une femme sans dot.

Le cœur bien gros, Edouard se décida enfin. Il maudissait cet héritage; mais Marthe n'était pas de cet avis.

— Tout mon bonheur, je vous le devrai, lui disait-elle.

Il alla s'embarquer à Bordeaux.

De là encore il écrivit à sa mère pour lui recommander de bien veiller sur sa Marthe bien-aimée et surtout de ne pas lui rendre la vie pénible.

— Que je la pense heureuse, ajoutait-il: c'est la seule chose qui pourra me faire supporter l'absence.

Le départ d'Edouard avait eu lieu vers la fin de l'automne. L'hiver parut bien triste et bien long à Marthe. Elle s'ennuya plus qu'elle ne pouvait le dire. Elevée

dans des habitudes d'oisiveté qu'elle n'essayait pas même de vaincre, jamais il ne lui vint en pensée de rompre, par le travail, la monotonie désespérante de ses longues journées.

Les lettres du voyageur étaient sa seule distraction. Avec quelles délices elle les lisait! Ce n'étaient pas les protestations d'amour dont elles étaient remplies qui l'émotionnaient davantage; elle glissait rapidement là-dessus pour aller aux passages importants. A combien monterait cette succession, moindre, malheureusement, craignait-elle, qu'on ne l'avait d'abord cru?

Le chagrin du jeune homme d'être éloigné de tous les siens ne lui inspirait qu'une très-médiocre pitié.

— Pauvre garçon! pensait-elle; si on l'avait laissé faire, il est volontiers renoncé à la fortune pour ne pas me quitter. Quel caractère faible! aura-t-il l'énergie nécessaire pour mener à bonne fin son entreprise? Pourvu qu'il ne se rebute pas trop tôt!

Et alors elle lui écrivait des lettres toutes pleines des plus tendres encouragements.

Le désir de parler de ce qui les intéressait si vivement avait rapproché Marthe et sa tante. Les deux femmes restaient plus souvent ensemble. Marthe avait perdu un peu de sa froide réserve. Quelquefois elle consentait à sortir avec la marchande; elle préférait pourtant se faire accompagner par Toinette. La fidèle servante avait promis à Edouard de se dévouer à sa fiancée, et elle tenait sa promesse.

Comme les domestiques qui ont vieilli dans les maisons, elle avait, avec sa maîtresse, une certaine familiarité. Lorsque celle-ci voulut objecter que les promenades avec Marthe faisaient perdre le temps, Toinette répondit que les jones de la jeune fille pâlisseraient quand elle restait trop dans sa chambre; que M. Edouard mourrait de souci là-bas s'il la savait malade; et M^{me} Mécla, tout en maugréant, avait laissé faire.

Un des buts favoris de Marthe pour ses excursions journalières, c'était le château qui avait appartenu à l'armateur. On l'avait vendu au marquis de Châteaufort, qui ne l'habitait jamais.

Entretenu avec le plus grand soin, cette belle propriété était une des choses les plus magnifiques du pays.

Toinette était parente de la jardinière. Grâce à cette circonstance, la jeune fille pouvait se promener à son aise sous les allées de marronniers que le printemps avait couverts de fleurs.

Toinette s'asseyait chez la jardinière. M^{me} Mécla ne lui laissait jamais oublier d'emporter sa quenouille bien garnie. Elle filait pendant que Marthe, les cheveux au vent, parcourait le parc en tout seules et tâchait de retrouver le souvenir du temps bien court qu'elle y avait passé.

— Et penser, disait-elle avec amertume, que tout cela aurait pu m'appartenir! quelle fatalité a pesé sur moi! avoir été dans une position si belle! avoir été regardée comme une héritière! et être retombée si bas!

Le plus souvent, la pensée d'Edouard adoucissait un peu sa tristesse. Il me referra riche, se répétait-elle.

Un jour, en arrivant, Marthe et Toinette trouvèrent le château tout différent de ce qu'elles l'avaient laissé la veille.

Par les larges portes-fenêtres, grandes, ouvertes, on voyait passer une foule de domestiques.

Dans la cour, un groom en livrée promenait deux superbes chevaux.

La jardinière leur dit que le marquis venait d'arriver pour visiter sa propriété, qu'il ne connaissait pas encore.

— Vous pouvez aller dans le parc tout de même, mademoiselle, dit-elle à Marthe. Notre maître ne vous y gênera guère, à ce que j'ai compris : son valet de chambre dit que M. le Marquis prend l'air bien rarement.

Marthe se dirigea vers le château. Elle regardait avec envie tout ce mouvement qui annonçait la présence de l'homme riche. Elle s'était assise auprès d'un bassin où elle venait d'habitude donner du pain aux beaux cygnes qui accouraient à sa voix.

Une figure jaune et ridée vint se coller derrière les carreaux d'une porte vitrée. Marthe resta longtemps à la même place ; et toujours, en relevant les yeux, elle vit le même visage étrange.

— Quel est ce vieillard que j'ai vu à une des fenêtres qui donnent sur le bassin ? demanda-t-elle à la jardinière.

— Mais c'est M. le Marquis, répondit la paysanne.

— Il est donc bien vieux ?

— Dame ! je le crois bien : il a au moins soixante-dix ans.

Le lendemain Marthe revint.

Savez-vous, lui dit la jardinière en riant, que notre vieux maître y voit clair tout de même ? Il m'a fait demander quelle était la belle fille qu'il avait vue hier auprès du bassin des cygnes.

Pourquoi Marthe se dirigea-t-elle du même côté ? elle l'ignorait sans doute elle-même.

Le marquis l'attendait-il ? Elle dut le croire en le voyant à son poste d'observation.

En venant retrouver Toinette, elle la vit parler vivement à la jardinière, qui tenait à la main un beau bouquet.

— De la part de M. le Marquis, dit cette femme à Marthe : il vient de m'envoyer l'ordre de vous offrir ces fleurs.

Marthe hésita. Toinette avait une expression chagrine sur son honnête visage.

— A votre place, ma fille, dit-elle à Marthe, je n'accepterais pas ce bouquet.

Le conseil de Toinette blessa l'orgueilleuse Marthe.

— Je sais ce que je dois faire, dit-elle en prenant les fleurs.

En route elle était bien songeuse.

Le jour suivant, elle n'osa pas retourner au château. Toinette avait gardé un air de dignité offensée. Marthe ne sortit pas.

Vers le soir, elle vit s'arrêter une voiture devant la boutique. Son cœur battit violemment en reconnaissant la livrée du marquis : était-ce lui qui venait ? et pourquoi ?

Un domestique ouvrit la portière, mais personne ne descendit ; il retira de la voiture une belle corbeille de fleurs. Marthe crut remarquer un sourire narquois sur les lèvres de ce valet lorsqu'il entra dans le magasin, chargé de son précieux fardeau.

Un instant après, l'escalier craqua sous le pas lourd de la marchande.

— Tenez, dit-elle en entrant, les yeux dilatés par la surprise, voici ce que M. le Marquis de Châteaufort nous envoie. Il est bien poli, ce marquis !

Marthe ne répondit rien.

— Il est immensément riche, continua la veuve. Est-il étonnant qu'un homme si riche soit resté garçon !

Marthe leva les yeux sur sa tante, qui rougit. La jeune fille détourna la tête. Avaient-elles eu toutes les deux la même pensée ?

Quoiqu'il en soit, la veuve, loin de déconseiller les visites au château, y encouragea sa nièce ; elle s'offrit même pour l'y accompagner.

DOROTHÉE DE BODEN.

(A continuer.)

AVIS. — Ayant donné 24 pages dans notre dernière livraison pour publier en entier la biographie de feu Messire Granet, nous ne donnons aujourd'hui que 16 pages.

— Le bureau de l'*Echo* est temporairement au No. 52, rue St. Gabriel, et se tiendra au 1er Mai au No. 27, rue St. Vincent.

Toutes les correspondances et lettres d'affaires doivent être adressées à M. A. Marsan, Gérant de l'*Echo* à Montréal, autorisé à percevoir les abonnements et les arrérages dus depuis 1864.

ERRATA.—Dans l'article *Sainte Anne du Bout de l'Isle*, No. 5, pages 78 et suivantes :

Page 78, 2e colonne, 17e ligne, au lieu de *secondé*, lisez *concedé*.

Page 79, 2e colonne, 32e ligne, *Cependant*, à mesure, etc., devrait être un nouvel alinéa.

Page 80, 1ère colonne, 32e ligne, au lieu de *Marecourt*, lisez *Maricourt*.

Même page, 1ère colonne, 15e ligne de la note, au lieu de *éclairée*, lisez *éclaircie*.

Même page, 2e colonne, 16e ligne, au lieu de *ses actes*, lisez *les actes*.

Même page, 2e colonne, 27e ligne, au lieu de *Henry Deschameault*, lisez *Fleury Deschambeault*.

Page 81, 1ère colonne, 17e ligne, au lieu de "S. G.", lisez "S. J."

Même page, 2e colonne, 13e ligne, au lieu de *Bresloy*, lisez *Breslay*.

Même page, 2e colonne, 25e ligne, au lieu de *Et M. DeBreslay nous apprend*, etc., jusqu'à *Et* au commencement du paragraphe suivant. Ces quatre phrases devraient être à la suite de la note qui est au bas de cette colonne. *Et* qui commence l'alinéa devrait être à la suite de "Sauvages."

Page 82, 1ère colonne, 56e ligne, au lieu de *Léon Quenet*, lisez *Jean Quenet*.

Même page, 48e ligne, au lieu de *la plus nombreuse*, lisez *les plus nombreux*.

Même page, 2e colonne, 48e ligne, au lieu de *Mis-sisagnés*, lisez *Missisagués*.

Même page, 2e colonne, 49e et 50e lignes, au lieu de *Thémiskominghes* ou *Thémiskomingnes*, lisez *Thémiskaminghes* ou *Thémiskamingues*.